

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

n°CCTP/26/06 du 30 juin 2026

ACCORD-CADRE "COMPOSITE" FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**Nettoyage des locaux et des vitres
pour les besoins
de la CCI Moselle**

Consultation n°2026/CONSU/06 du 30 juin 2026

CCI MOSELLE MÉTROPOLE METZ
10-12 avenue Foch- BP 70330
57016 METZ Cedex

OBJET DU MARCHÉ

Les stipulations du présent Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) concernent :
Nettoyage des locaux et des vitres pour les besoins de la CCI Moselle.

La présente consultation concerne le Nettoyage des locaux et des vitres, le Titulaire fournit, pour l'exécution :

1. le personnel,
2. le matériel et les consommables courants,
3. les produits de nettoyage (se référer au CCTP) nécessaires et adaptés à un parfait entretien des locaux désignés.

Cet accord-cadre fixe toutes les conditions d'exécution des prestations.

ARTICLE I. LIEUX D'EXÉCUTION

LOT 1 : CCI Moselle Metz

Sites Metz Foch - Site Metz Camoufle et Site Metz Chaptal

Sites	Lieu de rdv
Bâtiment CCI Foch 10/12 avenue Foch 57000 METZ	10/12, avenue Foch 57000 METZ
Bâtiment CCI Camoufle 1 Square Camoufle 57000 METZ	1, Square Camoufle 57000 METZ
Bâtiment CCI Chaptal 5 rue Jean Antoine Chaptal 57070 METZ TECHNOPOLE	5 rue Jean Antoine Chaptal 57070 METZ TECHNOPOLE

LOT 2 : CCI Moselle Nord

Site S-Hub Yutz

Site	Lieu de rdv
CCI Yutz 16 rue des Myotis 57970 YUTZ	CCI Yutz 16, rue des Myotis 57970 YUTZ

ARTICLE II. CONDITIONS D'EXÉCUTION

L'exécution des prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie devra se faire dans le strict respect de l'ensemble des dispositions légales et réglementaires en vigueur, ainsi que des normes techniques et environnementales applicables à ce type d'activité. L'exigence de conformité à la réglementation pendant toute la durée du marché constitue une clause technique commune et permanente. À ce titre, le titulaire est tenu de veiller à la mise en œuvre de procédés, de produits et de matériels conformes aux normes de sécurité, d'hygiène, de santé et de protection de l'environnement, aux documents du marché, ainsi qu'à la réglementation du travail en vigueur. Toute prestation réalisée en méconnaissance de ces exigences pourra donner lieu à des mesures correctives ou à des sanctions conformément aux stipulations du marché.

Le nettoyage et la maintenance en propreté de nos locaux doivent tenir compte des points suivants :

- Les locaux et vitrerie seront nettoyés suivant l'occupation et leur degré de propreté et suivant les méthodes de nettoyage et la qualité du nettoyage qui sont définies par le principe de base,
- Les agents de propreté devront être encadrés par un chef d'équipe et être en relation avec le service technique ou/et le service accueil de nos établissements au moyen d'un cahier de liaison (dont les pages sont numérotées) par site,
- Le carnet de liaison devra être rempli (avec détail horaire de travail) et signé **IMPÉRATIVEMENT** par l'agent en charge du nettoyage.

Le titulaire du marché doit, régulièrement et au moins une fois par semaine (art 10.3.2 du CCAP), lire et viser ces cahiers dans lesquels sont portées toutes les directives et observations relatives à l'exécution des prestations (inexécution, mauvaise exécution, consignes particulières, ...).

Il doit répondre le jour même aux observations qui y seront notées. Il peut également y porter ses propres observations. Le titulaire du marché est également tenu de rendre compte des incidents ou anomalies constatées dans les locaux lors de l'exécution des prestations de nettoyage.

Ce cahier n'a pas pour objectif de lister quotidiennement le travail à faire. Il est destiné à signaler des faits ou demandes exceptionnelles.

Le titulaire indiquera dans le cahier de liaison les opérations spécifiques planifiées.

- Un contrôle bimestriel/mensuel devra être effectué de façon contradictoire conformément au CCAP
- Un contrôle contradictoire après chaque intervention sur la vitrerie extérieure pourra être effectué.
- Le titulaire devra la fourniture des matériels, des produits et des consommables nécessaires à l'exécution de sa prestation,
- Le nettoyage des locaux sera mené avec le souci de conserver, après l'opération, la même disposition aux meubles et objets divers reposant sur ces meubles. Au fur et à mesure de la progression des opérations de nettoyage, tout le mobilier léger sera déplacé mais il est interdit de placer du mobilier sur les tables, chaises ou bureaux,
- **Les dossiers et objets divers posés sur les bureaux, tables ou tablettes, seront remis à leur place initiale, dans la même disposition qu'ils occupaient avant le commencement du nettoyage,**
- Les détritrus seront immédiatement évacués dans les locaux prévus à cet effet, au fur et à mesure des interventions, en veillant aux consignes de tri en usage.
- Les travaux de vitrerie pourront être fractionnés par étage et/ou par zones en accord avec le responsable des actes d'exécution et du suivi administratif et financier du marché
- Tous les moyens devront être pris par l'intervenant pour assurer la sécurité de son personnel contre tout risque d'accident (Matériel, moyen d'accès...). Les pouvoirs adjudicateurs se réservent le droit de stopper ou d'interdire une prestation si elles estiment que les moyens mis en place présentent un danger pour son personnel, ses clients ou le personnel du titulaire. Le titulaire sera tenu, à ses frais, de mettre en place les moyens appropriés pour palier au manquement.
- Pour les prestations de vitrerie, le titulaire établit un bon d'intervention pour chaque prestation dans les conditions énoncées, pour chaque lot, au présent CCTP. Le bon doit préciser la nature, le lieu, la date, l'horaire et les agents intervenants. À l'issue de la prestation, ce bon est présenté au représentant du pouvoir adjudicateur identifié, pour visa. Les bons d'intervention attestent uniquement la réalisation de la prestation et servent de justificatifs pour la facturation, ils ne valent pas acceptation définitive de la prestation sans préjudice des contrôles ultérieurs et sanctions éventuelles.
- Si toutefois certains sites sont amenés à fermer ponctuellement (pont, jour fériés, manifestation), le titulaire sera prévenu par mail ou tout autre moyen permettant de déterminer une date certaine, dans un délai minimum de 15 jours.

- Lors de chaque intervention, l'agent de nettoyage devra s'assurer que l'ensemble des luminaires est éteint et que les fenêtres sont correctement fermées avant de quitter les locaux, sauf instruction contraire explicitement donnée par le responsable de site. Toute anomalie constatée devra être signalée immédiatement.

DATES ET HORAIRES D'INTERVENTION :

Le titulaire a l'obligation de proposer un planning annuel précis tenant compte des plages horaires indiquées ci-dessous ainsi que de la fréquence des actions en annexes.

Ce planning deviendra définitif dans le mois suivant le début d'exécution du marché et après validation du pouvoir adjudicateur.

Il est susceptible d'être modifié en tenant compte d'un préavis de 15 jours avant la date de la tâche initialement programmée.

Le non-respect de ces obligations sera soumis à pénalités.

LOT 1 : CCI Moselle Metz **Sites Metz Foch - Site Metz Camoufle et Site Metz Chaptal**

Prestation d'entretien des locaux (tranche A) :

Lots	Périodicité		Horaires
Lot 1 : CCI Foch (siège)	du lundi au vendredi		Avant 8 heures <u>ET/OU</u> Entre 17 heures et 21 heures 30
Lot 1 : CCI Camoufle	du lundi au vendredi		Avant 8 heures <u>ET/OU</u> Entre 17 heures 30 et 21 heures
Lot 1 : CCI Chaptal	Activité Formation	Du lundi au vendredi	Entre 17 heures 30 et 21 heures 30
	Activité Appui aux Entreprises	Du lundi au vendredi	Entre 17 heures 30 et 21 heures 30

Les locaux seront fermés entre les fêtes de Noël et le Jour de l'An.

Prestation de vitrerie intérieure et extérieure :

Les prestations devront être effectuées en semaine entre 8h00 et 17h00 pour l'ensemble des sites.

Un bon d'intervention devra être signé impérativement par la personne présente à l'accueil pour les 3 sites ci-dessous :

Bâtiment CCI Foch - 10/12 avenue Foch - 57000 METZ
Bâtiment CCI Camoufle - 1 Square Camoufle - 57000 METZ
Bâtiment CCI Chaptal - 5 rue Jean Antoine Chaptal - 57070 METZ TECHNOPOLE

✓ Particularité liée au site CCI Foch

Le nettoyage des grandes baies vitrées (faces intérieures et extérieures) situées à l'entrée, des vitres du SAS, des cloisons vitrées situées au RdC et de la rambarde en verre situées au niveau mezzanine du 10/12 avenue Foch sera compris dans le forfait mensuel.

Le site mettra à disposition des espaces de bureaux de type co-working, destinés à accueillir ponctuellement les collaborateurs de passage.

Ces bureaux (plan de travail en particulier) devront faire l'objet d'une fréquence de nettoyage plus importantes.

✓ **Particularité liée au site CCI Camoufle**

Seuls 12 bureaux sur 2 étages sont actuellement utilisés (Rdc et 2^{ème} étage).

✓ **Particularité liée au site CCI Chaptal**

IMPORTANT : deux activités différentes sont exercées au sein du bâtiment CCI Chaptal

Les superficies ont été séparées par activités.

Il est par conséquent demandé dans le DPGF et le Bordereau de Prix de chiffrer séparément ces deux zones.

Seules 25 salles de formation sont actuellement utilisées.

Le site mettra à disposition des espaces de bureaux de type co-working, destinés à accueillir ponctuellement les collaborateurs de passage.

Ces bureaux (plan de travail en particulier) devront faire l'objet d'une fréquence de nettoyage plus importantes.

Le site est équipé de sèche mains électriques.

Des poubelles de tri noir et jaune avec couvercles sont installées par paire aux abords des allées du parking extérieur.

Ces poubelles devront être équipés par le prestataire de sacs poubelles transparents pour les bac jaunes et noires pour les bacs noirs (afin des respecter les obligations liées au tri fixées par l'Eurométropole de Metz).

Le prestataire devra veiller à vérifier quotidiennement le niveau de remplissage des sacs et les remplacer dès qu'une jauge de 2/3 de remplissage sera atteinte.

En ce qui concerne le nettoyage des vitres du centre de formation situé rue J.A. Chaptal à Metz, les candidats devront impérativement prendre en compte les contraintes liées à l'accessibilité et à la sécurité, particulièrement pour les faces extérieures des baies. Les candidats devront prendre connaissance et tenir compte du plan de prévention sécurité qui sera présenté par l'occupant.

L'utilisation d'une nacelle pour le nettoyage des vitres coté extérieur est interdite.

Le nettoyage des grandes baies vitrées (faces intérieures et extérieures) situées à l'entrée et des vitres du SAS, la porte SAS d'entrée du Pavillon, la porte donnant accès à la petite terrasse du Pavillon et la porte coulissante donnant accès à la grande terrasse du Pavillon sera compris dans le forfait mensuel.

Toutes les fenêtres du rez-de-chaussée sont recouvertes de film anti solaire sur la face extérieure.

Dans le cadre des activités de CCI Formation, les prestations effectuées par les agents en place devront faire l'objet de contrôles contradictoires plus fréquents (une fois par mois).

LOT 2 : CCI Moselle - Nord
Site S-Hub Yutz

Prestation d'entretien des locaux (tranche A) :

Lots	Périodicité	Horaires
Lot 2 : CCI S-HUB	du lundi au vendredi	Avant 8 heures OU Entre 17 heures et 20 heures

Le site est fermé durant la semaine entre Noel et nouvel an chaque année et une semaine à définir en Août.

Prestation de vitrerie :

Le nettoyage de la vitrerie peut s'effectuer en journée en tenant compte des espaces occupés s'il y a lieu. Toute prestation nécessitant de libérer totalement un bureau, une salle ou tout autre local devra être programmée le matin avant 8 heures ou le samedi matin.

Un bon d'intervention devra être signé **IMPÉRATIVEMENT** par une personne de la CCI (à faire signer par service technique).

✓ Particularité liée au site CCI S-Hub

Il est à noter que **seules les faces intérieures des vitres du site sont à nettoyer** (le nettoyage des faces extérieures étant effectuée par le syndic).

Seules 2 salles de formation, 2 bureaux et la cafétéria sont actuellement utilisées.

Le site mettra à disposition des espaces de bureaux de type co-working, destinés à accueillir ponctuellement les collaborateurs de passage.

Ces bureaux (plan de travail en particulier) devront faire l'objet d'une fréquence de nettoyage plus importantes.

ARTICLE III. PRINCIPES DE BASE

3.1 Qualité et contrôle du nettoyage :

**Le prestataire devra mettre à disposition un outil de contrôle /suivi des prestations exécutées
→ cf. CCAP.**

Le nettoyage est une opération d'entretien et de maintenance des locaux et des équipements dont l'objectif primordial est d'assurer un aspect agréable et un niveau de propreté, de confort et d'hygiène. Cette opération d'élimination des salissures particulières, biologiques, organique ou liquides est réalisée par un procédé respectant l'état des surfaces traitées et faisant appel, dans des propositions variables, à des produits adaptés.

La qualité du nettoyage sera vérifiée par l'examen de quatre critères : l'aspect, le confort, la propreté et l'hygiène :

- ✓ L'aspect est la première impression visuelle de netteté et de propreté qu'offrent un local et ses équipements,
- ✓ Le confort est apprécié à travers des perceptions (olfactives, tactiles, auditives) et l'impression générale de bien être qui résulte de l'opération,
- ✓ La propreté est l'absence ou la présence relative de salissures adhérentes ou non sur une surface ou dans l'air,
- ✓ L'hygiène repose sur l'assainissement périodique tant des surfaces que de l'atmosphère ambiante des locaux. Les prestations de nettoyage doivent s'attacher à réduire la pollution à un niveau non dangereux et ne pas provoquer de pollution nouvelle, par l'usage inadapté de méthodes ou de produits nocifs.

Les prestations de nettoyage doivent supprimer, ou éventuellement masquer (dans l'unique cas où la suppression est impossible), par l'utilisation de produits appropriés, les mauvaises odeurs dues aux salissures de différentes natures.

Le prestataire devra aussi éviter certains produits dont les odeurs ne pourraient pas être tolérées par les occupants. Les surfaces traitées doivent être conduites de manière à éviter tout gêne ou nuisance sonore entraînant une perturbation de l'environnement.

Les techniques et produits utilisés pour le nettoyage des revêtements de sol ne doivent conduire à aucune glissance susceptible de constituer un danger pour les usagers.

3.2 Les méthodes de nettoyage :

Le choix de la méthode sera en fonction de la nature des salissures rencontrées, des contaminants redoutés, du degré de risque existant dans la zone, de la nature et des états de surface des revêtements, du degré d'encombrement.

Le nettoyage ne comprend pas les appareils informatiques et téléphoniques, qui nécessitent l'utilisation de produits spécifiques et qui sont nettoyés par les utilisateurs.

L'entreprise a une obligation de résultat.

3.3 Le personnel :

Le titulaire devra doter le personnel d'exécution d'un vêtement de travail, d'un type admis par l'acheteur, d'équipement de protection individuel et de dispositif de protection travailleur isolé à chaque fois que cela est nécessaire.

En outre, tous les agents en activité, y compris le personnel d'encadrement, devront porter en permanence un insigne spécifique de leur entreprise.

Aucun agent ne sera admis s'il n'est pas revêtu de son vêtement de travail, s'il est démuné de son insigne ou s'il présente une tenue négligée.

Le personnel devra être suffisamment et correctement formé à sa ou ses missions et être à jour.

Le personnel de l'entreprise devra faire preuve de la plus grande correction.

Une attitude réservée du personnel assurant la maintenance et l'hygiène des groupes sanitaires sera particulièrement exigée ; aucune sollicitation de pourboire ne sera admise.

Certaines interventions pouvant être effectuées pendant les heures de présence du public, il est exigé une grande discrétion de la part du personnel affecté à l'entretien des locaux.

3.4 Hygiène et sécurité :

Le titulaire devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité de son personnel dans l'exécution de ses tâches en ce qui concerne l'utilisation du matériel et des produits. Avant la mise en route du chantier, il y aura une visite des locaux avec identification des risques potentiels. Le titulaire devra veiller à informer régulièrement son personnel des consignes qui lui auront été communiquées par le pouvoir adjudicateur quant aux précautions à prendre lors des prestations relatives à l'enlèvement des déchets et au nettoyage de certains locaux.

3.5 Conditions de stockage, manutention et pratiques éco-responsables

Les matériaux combustibles, tels que les emballages en papier, carton, bois ou matières plastiques, devront être évacués sans délai des lieux d'exécution des prestations, et au plus tard à la fin de chaque vacation, vers un local spécifique à chaque site. Les cartons devront être pliés avant stockage dans les locaux prévus à cet effet.

Le titulaire devra veiller à ne pas obstruer ni détériorer les canalisations d'évacuation et sera responsable de tout dommage occasionné. L'acheminement du matériel et des produits nécessaires à l'exécution des prestations devra se faire selon les itinéraires et horaires autorisés par les pouvoirs adjudicateurs.

Les engins de manutention utilisés devront être équipés de bandages caoutchoutés ou pneumatiques, et leur poids devra être compatible avec la résistance des sols, planchers et terrasses. Le stockage des produits devra être réalisé dans les locaux prévus à cet effet, limité aux quantités nécessaires pour une période d'un mois, et avec toutes les précautions pour éviter toute trace sur le sol. Le stockage en vrac de produits pulvérulents est interdit.

Aucun matériel ou produit ne devra être abandonné en dehors des emplacements autorisés ou laissé sans rangement après chaque intervention. En cas de non-respect, le pouvoir adjudicateur pourra procéder à leur évacuation immédiate aux frais du titulaire.

L'énergie électrique et l'eau nécessaires à l'exécution des prestations seront fournies gratuitement par les pouvoirs adjudicateurs. Le titulaire devra limiter l'éclairage aux seules zones et périodes nécessaires à

l'exécution des prestations, et éviter tout éclairage superflu. Il veillera également à limiter les pertes d'eau, notamment en ne laissant pas couler l'eau inutilement.

Le titulaire devra veiller à limiter les déperditions thermiques, en particulier en hiver, en n'ouvrant les fenêtres que le temps strictement nécessaire à l'aération des locaux. Une attention particulière sera portée aux consommations d'eau.

Afin de démontrer son engagement en matière d'éco-responsabilité, le candidat devra présenter dans son offre son plan de formation et indiquer comment la thématique de l'éco-responsabilité est intégrée. Il devra préciser les modalités d'évaluation mises en place pour sensibiliser régulièrement le personnel à cette problématique.

Enfin, le titulaire devra informer son personnel que l'usage des matériels et équipements présents dans les locaux, notamment les appareils téléphoniques, informatiques et les photocopieurs, est strictement interdit.

3.6 Accès aux locaux et équipement :

Seules les personnes désignées pour effectuer les prestations pourront accéder aux locaux, la présence d'autres personnes (enfants, conjoint...) est formellement interdite.

L'accès aux locaux se fera avec l'aide de clé et/ou de carte d'accès remises par la personne responsable aux agents désignés.

Les agents devront vérifier, à la fin de leurs travaux, avant qu'ils ne partent, que les portes et fenêtres soient bien fermées.

Les agents devront, à la demande du pouvoir adjudicateur, mettre en marche l'alarme de détection intrusion avant de partir.

Les pouvoirs adjudicateurs se réservent le droit d'interdire l'accès des locaux et de demander le remplacement immédiat des employés jugés par elle indésirables ou ne donnant pas satisfaction.

3.7 Modification du volume et/ou la nature des surfaces à nettoyer :

Conformément aux articles L2194-1 et R2194-1, une clause de réexamen est introduite dans le CCAP afin de prendre en compte l'évolution de l'objet du marché.

Cette clause de réexamen pallie l'évolution des pouvoirs adjudicateurs et notamment la cession ou l'acquisition de patrimoine. Le titulaire s'engage à intégrer, aux conditions du marché, tout site qui viendrait s'ajouter à ceux initialement prévus dans le cadre de l'évolution dans la gestion du patrimoine (transfert de compétence, acquisition ou location de bâtiments ou équipements etc.).

De même, le titulaire s'engage à accepter le retrait du périmètre du marché de tout site, et ce sans contrepartie financière, dans les cas suivants :

- le transfert de bâtiments ou d'équipements à une autre entité,
- la vente des bâtiments

La présente clause couvre également les évolutions d'organisation induisant une modification de la répartition des prestations entre les sites, y compris les déplacements ou redéploiements de personnel affecté à l'exécution du marché d'un site vers un autre, lorsque ceux-ci résultent d'une évolution du périmètre, des surfaces à entretenir ou des besoins du pouvoir adjudicateur.

Le titulaire s'engage à adapter les moyens humains et organisationnels nécessaires à l'exécution des prestations, y compris par redéploiement du personnel entre sites, dans le respect de la réglementation sociale applicable et des stipulations contractuelles du marché.

Ces ajustements, lorsqu'ils n'ont pas pour effet de bouleverser l'économie générale du marché, ne donnent pas lieu à indemnisation spécifique.

Conformément à l'article 25 du CCAG-FCS cette clause de réexamen permettra de prendre en charge les conséquences des évolutions induites par des circonstances imprévisibles (notamment financières). Cette clause permettra d'éviter de bouleverser l'économie du marché en cas de conclusion d'un ou plusieurs avenants.

3.8 Qualité des matériels :

Le titulaire devra utiliser des matériels en parfait état de fonctionnement. Tout équipement défectueux devra être immédiatement mis hors service et remplacé par le titulaire, à ses frais, dans un délai de 48 heures. Le prestataire s'assurera du renouvellement du matériel chaque fois que nécessaire, afin de garantir un nettoyage efficace et approprié.

L'usage simultané de plusieurs appareils électriques sur une même prise, y compris par l'intermédiaire de fiches multiples, est strictement interdit. Le titulaire devra adapter son matériel aux caractéristiques de l'alimentation électrique disponible. Les rallonges, prolongateurs et fiches nécessaires seront fournis par le titulaire, et le calibrage des fusibles et disjoncteurs ne devra en aucun cas être modifié.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'interdire tout matériel dont l'usage pourrait provoquer des dégradations. Tout dommage causé aux installations ou équipements sera à la charge du titulaire.

Le candidat devra également présenter dans son offre relative aux matériels de nettoyage en précisant leurs impacts environnementaux. Cette exigence sera prise en compte dans les critères de sélection des offres.

Les enjeux environnementaux des matériels de nettoyage porteront principalement sur :

- la consommation d'énergie et d'eau ;
- la réduction de la pollution atmosphérique ;
- la limitation des nuisances sonores ;
- la valorisation des déchets en fin de vie de ces équipements.

3.9 Qualité des produits :

Le titulaire devra utiliser des produits conformes aux spécifications techniques, respectueux de l'environnement et de la santé des salariés. Ces produits doivent être adaptés à la conservation des surfaces traitées et ne pas les détériorer. Les encaustiques ne doivent ni coller ni laisser de traces après lustrage. Les produits de lessive et de désinfection doivent être exempts d'alcalis caustiques et d'acides ; le savon utilisé doit être strictement neutre.

Preuve de conformité

Le titulaire est tenu de fournir, dans son offre, toutes les preuves attestant de la conformité des produits utilisés :

- Fiches techniques et fiches de données de sécurité,
- Certificats d'écocycle ou équivalent pour les nettoyants multi-usages et sanitaires :

Si le produit ne dispose pas d'écocycle, le candidat devra fournir toute documentation attestant de sa conformité aux exigences environnementales et de sécurité équivalentes, par exemple :

- Fiches techniques détaillant la composition du produit et son taux de biodégradabilité,
 - Fiches de données de sécurité (FDS) indiquant l'absence d'ingrédients dangereux,
 - Rapports d'analyses ou certifications délivrés par un laboratoire indépendant ou organisme reconnu attestant que le produit répond aux critères environnementaux et sanitaires fixés dans le CCTP.
- Tout document permettant de vérifier que les produits ne contiennent pas d'ingrédients classés cancérogènes, mutagènes ou tératogènes conformément à la directive 67/548/CEE, ni de teintures ou agents colorants interdits par les directives 76/768/CEE et 94/36/CEE.

Spécifications techniques environnementales

Les produits doivent, en outre :

- Être concentrés et fournis avec des doseurs ou systèmes de dosage automatique pour éviter le surdosage,
- Présenter un taux élevé de biodégradabilité,
- Être conditionnés dans des emballages recyclés ou rechargeables afin de limiter les déchets.

Contrôle et sanction

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit :

- d'interdire tout produit susceptible de provoquer des dégradations,
- de faire procéder à des analyses, par un laboratoire de son choix, sur des échantillons prélevés lors de l'utilisation des produits.
Les frais d'analyses seront à la charge du titulaire en cas de non-conformité ou de fraude constatée.
Tout produit refusé devra être retiré et remplacé par le titulaire à ses frais.

3.10 Approvisionnement des consommables :

L'approvisionnement des blocs sanitaires (papier toilette, essuie-mains, savons, sachets hygiéniques, pastilles pour urinoirs, bloc WC, désodorisant ou odorisant...) sera assuré par le titulaire.

Les distributeurs relatifs à ces consommables seront fournis et installés par le titulaire du marché si nécessaire. Le coût sera compris dans le montant des prestations forfaitaires.

Le titulaire doit garantir le bon fonctionnement des distributeurs ainsi que le remplacement de ceux-ci en cas de détérioration ou déprédation (en veillant lors de la fixation au respect des supports).

Le candidat indiquera son délai de remplacement en jours ouvrés dans le cadre de Mémoire technique (article 3.3) à compter de la demande du pouvoir adjudicateur.

Remarque : les sacs poubelles seront fournis par le titulaire pour l'ensemble des sites

- **Transparents pour les déchets recyclable et aux choix pour les autres types de déchets.**

Une attention particulière sera portée sur le réassort. Le titulaire devra anticiper les ruptures et organiser une gestion optimale des stocks. Les produits manquants devront systématiquement être remplacés. Le maître d'ouvrage ne doit, en aucun cas, constater une rupture de stock.

3.11 Dégradation :

Tout dommage causé aux installations et équipements sera mis à la charge du titulaire.

3.12 Badgeuses/pointeuses :

Mise en place de badgeuses pour les sites suivants :

Pour le lot 1 – Ensemble des sites (une badgeuse commune au site de Foch et Camoufle pourra être proposée)

Solution de traçabilité permettant d'informer en temps réel le manager des prises de postes de ses Agents :
- Heure d'arrivée - Heure de départ - Temps de présence - Ecart sur les temps d'arrivée ou de départ

En cas d'absence de l'agent d'entretien, le prestataire devra informer par tous moyens son client dans les 2h qui suivent ;

Le prestataire devra tous les mois transmettre un relevé des heures de pointage au référent du pouvoir adjudicateur du site ;

ARTICLE IV. PARTICULARITÉ D'EXÉCUTION

Le titulaire fournit l'ensemble des consommables sanitaires. Les distributeurs existants, propriétés des pouvoirs adjudicateurs, devront être obligatoirement réutilisés. Si ceux-ci ne sont pas compatibles avec les consommables proposés par le titulaire, ce dernier pourra installer, à ses frais, ses propres distributeurs après obtention de l'accord du pouvoir adjudicateur.

Lorsque les distributeurs appartiennent au prestataire sortant, le titulaire devra les remplacer à ses frais et assurer l'enlèvement des anciens matériels.

Le titulaire est responsable de la mise à disposition des distributeurs de consommables, de leur entretien, de leur maintenance et de leur remplacement en cas de défaillance. Tout remplacement devra inclure le retrait des anciens distributeurs, la remise en état des surfaces (rebouchage des trous, nettoyage) et l'installation des nouveaux équipements.

Les consommables seront de qualité supérieure. Les essuie-mains ainsi que le papier toilette seront constitués en pure ouate de cellulose multicouche de couleur blanche. Le savon sera de type liquide.

Dans la mesure du possible nous souhaitons que le papier WC soit en rouleaux avec distribution par feuillet dans les sanitaires destinés au personnel..

- Les consommables, d'hygiène sanitaire, devront être fournis, livrés, stockés et mis en place par le titulaire y compris les différents distributeurs qui ne seraient pas en place (papiers toilette, savons, essuie-mains, désodorisant ou odorisant, sachets hygiéniques, pastilles pour urinoirs, bloc WC...),
- Les articles fournis doivent répondre aux normes européennes en vigueur qui garantissent leur qualité d'une part, la sécurité des utilisateurs et la protection de l'environnement d'autre part,
- Le candidat devra, dans son offre, fournir la liste des produits qu'il propose,
- Toute nouvelle marque de fournitures venant en remplacement des produits proposés ou tout changement de qualité devra être soumise à l'approbation du pouvoir adjudicateur,
- Le titulaire devra éviter toute rupture de stock, pour quelque raison que ce soit, sous peine de pénalité,
- Le **nombre d'appareils et de personnes déterminés, ci-dessous, n'est qu'à titre indicatif**, le titulaire devra prendre toute disposition pour satisfaire le client. À vérifier par le prestataire lors de la visite sur site

LOT 1 : CCI Moselle Metz **Site Metz Foch - Site Metz Camoufle et Site Metz Chaptal**

Dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale (RSE), et afin de limiter l'impact écologique lié au renouvellement des équipements, le titulaire s'engage, dans la mesure du possible, à conserver et maintenir les distributeurs existants mis en place sur les sites. À ce titre, il devra assurer la fourniture de consommables compatibles avec les distributeurs en place. Tout remplacement de distributeur ne pourra intervenir qu'en cas d'impossibilité dûment justifiée

Pour l'ensemble des sites, le prestataire devra vérifier l'exactitude du nombre des distributeurs indiqués ci-dessus.

Établissements ou services	Situation	Quantité				
		Distributeur essuies main PAPIER	Distributeur papier toilettes	Distributeur savon	Diffuseur parfum d'ambiance (1)	Distributeur sachets hygiéniques (1)
Lot 1 : CCI Foch	10/12, avenue Foch METZ	13	13	13	15	7
Lot 1 : CCI Camoufle	1 square Camoufle METZ (2 étages occupés)	5	6	5	6	4
Lot 1 : CCI Chaptal	5 rue Jean-Antoine Chaptal Technopôle 2000 METZ	Des sèches mains électriques sont en place	25 + 9 au Pavillon	17 + 9 armoires distributrices savon/eau/séchoir au Pavillon	10 A mettre en place au Pavillon	A mettre en place

(1) Certains locaux ne sont pas encore dotés des équipements

Établissements ou services	situation	Effectifs journaliers		
		Collaborateurs	Estimation de stagiaires/étudiants (1)	Estimation de visiteurs (2)
Lot 1 : CCI Foch	10/12 avenue Foch METZ	20	/	10
Lot 1 : CCI Camoufle	1 square Camoufle METZ	12 Dt un certain nb font du TT (entre 1 à 2J/semaine)	/	NC
Lot 1 : CCI Chaptal	5 rue Jean-Antoine Chaptal Technopôle 2000 METZ	35 Dt un certain nb font du TT (entre 1 à 2J/semaine)	500 en activité pleine 200 en juillet/août	/
		25 Dt un certain nb font du TT (entre 1 à 2J/semaine)	/	15

(2) le nombre de personnes indiqué ne constitue qu'une estimation (ces populations sont présentes sur le site pour des journées entières)

(3) le nombre de personnes indiqué ne constitue qu'une estimation

LOT 2 : CCI Moselle Nord **Site S-Hub Yutz**

Pour l'ensemble du site, le prestataire devra vérifier l'exactitude du nombre des distributeurs indiqués ci-dessous.

Établissements ou services	Situation	Quantité				
		Distributeur essuies main PAPIER	Distributeur papier toilettes	Distributeur savon	Diffuseur parfum d'ambiance (1)	Distributeur sachets hygiéniques (1)
Lot 2 : Yutz	CCI S-HUB	6	5	6	A mettre en place	A mettre en place

(1) Certains locaux ne sont pas encore dotés des équipements

Établissements ou services	situation	Effectifs journaliers		
		Collaborateurs	Estimation de stagiaires/étudiants (1)	Estimation de visiteurs (2)
Lot 2 : CCI S-HUB	16 rue des Myotis 57970 YUTZ	2	20	/

(1) le nombre de personnes indiqué ne constitue qu'une estimation (ces populations sont présentes sur le site pour des journées entières)

(2) le nombre de personnes indiqué ne constitue qu'une estimation

ANNEXE - I - SURFACES et NATURE des SOLS des BÂTIMENTS

Lot 1 : CCI - 10/12 avenue Foch – METZ

	surfaces (en m ²)	nature des sols
SOUS SOL		
rangements techniques	300,85	béton
REZ DE CHAUSSEE		
hall	77,83	carrelage noir brillant
attente	50,07	carrelage noir mat
espaces info 1 et 2	134,01	thermoplastique
bureau	24,32	carrelage noir mat
sanitaires	16,72	carrelage
dégagements	43,87	carrelage mat
NIVEAU 1 (entresol)		
bureaux	216,14	thermoplastique
documentation	81,20	thermoplastique
sanitaires	1,65	carrelage
dégagements	35,91	thermoplastique
NIVEAU 2		
bureaux	162,91	Moquette
hall	50,81	Moquette + parquet + tapis
réunions	83,45	moquette
rangements techniques	24,38	thermoplastique
sanitaires	13,63	carrelage
dégagements	37,69	moquette
NIVEAU 3		
bureaux	102,59	moquette
hall	33,47	parquet
réunions	189,37	parquet + moquette
sanitaires	13,83	carrelage
dégagements	31,84	moquette
NIVEAU 4		
club	69,15	moquette
salle à manger	48,50	thermoplastique
réunion	45,00	thermoplastique
cuisine	22,15	thermoplastique
sanitaires	16,50	carrelage
hall club	28,00	thermoplastique
hall étage devant ascenseur	11,50	thermoplastique
NIVEAU 5		
rangements techniques	331,56	

surfaces vitrées	à calculer
------------------	------------

accessibilité	2 escaliers 1 ascenseur	ciment + tapis ciment
---------------	----------------------------	--------------------------

équipements sanitaires	voir plans
---------------------------	------------

occupation des locaux	bureaux salles de réunions accueil public
--------------------------	--

RÉCAPITULATIF		
bureaux	677,44	
hall	201,61	
attente	50,07	
réunions	361,55	
rangements techniques	656,79	
sanitaires	62,33	
dégagements	149,31	
club + salle à manger	117,65	
logement	P.M. 118.58	Non compris
total	2 298,90	m2

Lot 1 : CCI Camoufle - 1 square Camoufle – METZ

	surfaces (en m ²)		nature des sols		Surfaces (en m ²)		nature des sols
SOUS - SOL		s/t.		3ème ETAGE		s/t.	
LOCAUX FONCTIONNELS	311,6		ciment + carrelage	SURFACES UTILES		232,8	
DEGAGEMENT	76			bureau 301	18,9		thermoplastique
CAVE	15,7			bureau 302	20		thermoplastique
CHAUFFERIE	29			bureau 303	20,8		thermoplastique
SANITAIRE	3,5		carrelage	bureau 304	20		thermoplastique
REZ DE CHAUSSEE				bureau 305	17,8		thermoplastique
SURFACES UTILES		193,9		bureau 306	40,9		thermoplastique
bureau 001	17,4		thermoplastique	bureau 307	20,5		thermoplastique
bureau 002	18,7		thermoplastique	bureau 308	20,6		thermoplastique
bureau 003	22,5		thermoplastique	bureau 309	20,6		thermoplastique
bureau 004	21,8		thermoplastique	bureau 310	32,7		thermoplastique
bureau 005	39,9		thermoplastique	DEGAGEMENT	107,9		Moquette *
bureau 006	29,6		thermoplastique	RANGEMENTS	21,8		Moquette *
bureau 007	12		thermoplastique	SANITAIRES	7,5		carrelage
bureau 008	32		thermoplastique	4ème ETAGE			
DEGAGEMENT	135,9		parquet	SURFACES UTILES		235,7	
RANGEMENTS	30,8		thermoplastique	bureau 401	19,6		thermoplastique
SANITAIRES	8,55		carrelage	bureau 402	21		thermoplastique
ASCENSEUR			thermoplastique	bureau 403	21,3		thermoplastique
1er ETAGE				bureau 404	21,1		thermoplastique
SURFACES UTILES		236,7		bureau 405	21		thermoplastique
bureau 101	18,1		thermoplastique	bureau 406	42,2		thermoplastique
bureau 102	23		thermoplastique	bureau 407	19,3		thermoplastique
bureau 103	20,4		thermoplastique	bureau 408	16,6		thermoplastique
bureau 104	20,4		thermoplastique	bureau 409	19,3		thermoplastique
bureau 105	17,5		thermoplastique	bureau 410	34,3		thermoplastique
bureau 106	41		thermoplastique	DEGAGEMENT	104,9		Moquette *
bureau 107	21		thermoplastique	RANGEMENTS	23		Moquette *
bureau 108	20,2		thermoplastique	SANITAIRES	7,5		carrelage
bureau 109	22,9		thermoplastique	COMBLE			
bureau 110	32,2		thermoplastique	COMBLE	135		
DEGAGEMENT	112,8		thermoplastique	LOCAL TECHNIQUE	14,5		
RANGEMENTS	15		thermoplastique	RÉCAPITULATIF			
SANITAIRES	7,75		carrelage	BUREAUX	1 055		moquette
2ème ETAGE				SALLES DE REUNION	79,40		moquette
SURFACES UTILES		235,3		DEGAGEMENT	780,30		moquette
bureau 201	18,6		thermoplastique	RANGEMENTS	112,4		carrelage
bureau 202	22,3		thermoplastique	SANITAIRES	42,3		carrelage
bureau 203	20		thermoplastique	CAVE	15,7		ciment
bureau 204	20,3		thermoplastique	CHAUFFERIE	29		ciment
bureau 205	18,1		thermoplastique	LOCAUX FONCTIONNELS	311,60		ciment
bureau 206	38,5		thermoplastique	LOCAL TECHNIQUE	14,5		ciment
bureau 207	21,1		parquet	total	2 440,20		m2
bureau 208	21,1		parquet	surfaces vitrées	à calculer		
bureau 209	22,9		thermoplastique	accessibilité	2 escaliers + 1 ascenseur		
bureau 210	32,4		thermoplastique	équipements sanitaires	voir plans		
DEGAGEMENT	107,8		thermoplastique	occupation des locaux	bureaux		
RANGEMENTS	21,8		thermoplastique		accueil public		
SANITAIRES	7,5		carrelage				

Lot 1 : CCI CHAPTAL- 5 rue Jean-Antoine Chaptal - METZ

Zone FORMATION

	Surfaces (en m²)	nature des sols
PARKING	7 676,00	
ESPACES VERTS ET ZONE AMENAGEE	14 735,00	
BUREAUX	403,20	Thermoplastique
SALLES INFORMATIQUES	199,80	Thermoplastique
SALLE MULTIMEDIAS	65,10	Thermoplastique
SALLE GENERALE	1 835,45	PVC tapisol
LOCAL PHOTOCOPIEUR	42,20	Thermoplastique
ESPACE DETENTE	182,00	carrelage
C.D.I		Thermoplastique
local rangement	8,40	
local doc	73,45	
salle de travail	47,85	
annexe doc	5,95	
SALLE DE CONFERENCE - POLYVALENTE	132,95	Thermoplastique
LOCAL ARCHIVES	68,15	
PHARMACIE		
laboratoire	102,15	carrelage
reconnaissance	84,40	carrelage
ACCUEIL STANDARD ET INSCRIPTION	44,50	granito
INFIRMERIE	10,75	
LABORATOIRE DE LANGUES	65,10	
VESTIAIRES	58,80	carrelage
SANITAIRES	158,17	carrelage
SALLE DE REUNION	52,17	
ESCALIERS		PVC tapisol
ATELIER		
de reprographie	46,15	
maintenance	16,30	
LOCAL		
atelier jardin	16,30	
local femmes de ménage	27,65	
stockage matériel informatique	22,20	
stockage consommables	20,10	
stockage matériel pédagogique	20,25	
magasin matériel pédagogique	20,25	
magasin FORTEM	62,65	
stockage FORTEM	10,20	
AUTOCOM	13,30	
KITCHENETTE	11,00	
CIRCULATIONS	1647,05	
TP MAGASIN VENTE	131,05	
ANNEXE RDC	28,60	
FORTAV	52,30	
COLLECTION	15,35	
RANGEMENT	7,75	
LOCAUX TECHNIQUES	232,90	

surfaces vitrées	à calculer
------------------	------------

accessibilité	7 escaliers 1 ascenseur
---------------	----------------------------

équipements sanitaires	voir plans
---------------------------	------------

occupation des locaux	bureaux salles de réunions salles de cours accueil public
--------------------------	---

Cafétéria

Zone restauration + Sanitaires : 318 m² (carrelage)

Terrasses extérieures : 1 : 107 m² (carrelage) + 2 : 28 m² (carrelage)

Zone APPUI AUX ENTREPRISES

	surfaces (en m ²)	nature des sols
REZ DE CHAUSSEE		
Salles de réunion	18,30	
S008	18,30	Thermoplastique
Bureaux	235,55	
B001	52,75	Thermoplastique
B002	27,90	Thermoplastique
B003	18,10	Thermoplastique
B004	18,30	Thermoplastique
B005	16,65	Thermoplastique
B007	22,55	Thermoplastique
B009	17,55	Thermoplastique
B010	17,30	Thermoplastique
B011	18,25	Thermoplastique
B012	26,20	Thermoplastique
Espace accueil	20,15	carrelage
Couloirs de circulation	124,80	Dalles moquette
Sanitaires	14,40	carrelage
	413,20	

surfaces vitrées	à calculer
------------------	------------

accessibilité	RdC – escalier et ascenseur
---------------	-----------------------------

équipements sanitaires	voir plans
------------------------	------------

occupation des locaux	bureaux salles de réunions
-----------------------	-------------------------------

	Surfaces (en m ²)	nature des sols
1^{er} ETAGE		
Salles de réunion	27,65	
S114	27,65	Thermoplastique
Bureaux	96,30	
B109	18,75	Thermoplastique
B110	23,30	Thermoplastique
B111	17,90	Thermoplastique
B112	17,70	Thermoplastique
B113	18,65	Thermoplastique
Couloirs de circulation	37,15	Thermoplastique
	161,10	

	Surfaces (en m ²)	nature des sols
2^{ème} ETAGE		
Bureaux	125,25	
B208	17,70	Thermoplastique
B209/210	43,50	Thermoplastique
B211	17,70	Thermoplastique
B212	18,70	Thermoplastique
B213	27,65	Thermoplastique
Couloirs de circulation	40,75	Thermoplastique
	166,00	

Lot 2 : CCI – S-HUB

Environ 495 m² sur 2 niveaux

Surfaces (en m ²)	Nature des sols
----------------------------------	--------------------

NIVEAU 1

Bureau 1	24,16	Dalle moquette
Bureau 2	20,20	Dalle moquette
Formation 1	28,43	Dalle moquette
Formation 2	33,10	Dalle moquette
Réunion	37,96	Dalle moquette
Sanitaires	11,41	Carrelage

surfaces vitrées	à calculer
------------------	------------

NIVEAU 2

Formation 3	34,16	Dalle moquette
Formation 4	35,56	Dalle moquette
Formation 5	34,83	Dalle moquette
Formation 6	33,96	Dalle moquette
Formation 7	35,96	Dalle moquette
Formation 8	39,88	Dalle moquette
Cafétéria	29,17	Thermoplastique
Sanitaires		Carrelage
Couloirs de circulation	56,84	Dalle moquette

accessibilité	1 escalier
	1 ascenseur

équipements sanitaires	voir plans
---------------------------	------------

occupation des locaux	bureaux salles de réunions accueil public
--------------------------	--

ANNEXE II – NATURE et DÉTAILS des PRESTATIONS ATTENDUES, FRÉQUENCES,

Lot 1 : CCI - 10/12 avenue Foch – METZ

	C.C.I.T. (services centraux) 10/12, avenue Foch Metz	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1X par an	à la demande
1	TOUS LOCAUX : HALLS, RECEPTION, BUREAUX, SALLES DE REUNIONS, CUISINE, CAFETERIAS etc. ...											
	Enlèvement des toiles d'araignées											
	Vidage et nettoyage des poubelles contenant déchets non recyclables											
	Vidage des corbeilles à papier dans le respect du tri sélectif											
	Remplacement des sacs si nécessaire (souillure - déchirement - absence)											
	Nettoyage intérieur et extérieur des corbeilles et poubelles											
	Mise en dépôt des papiers et détritux dans le local ou le container approprié											
	Nettoyage des traces de doigts sur portes et cloisons vitrées intérieures - rambarde escalier mezzanine											
	Nettoyage poignées de portes, rampes, boutons d'ascenseurs, plaques signalétiques, téléphones et interrupteurs avec détergent désinfectant											
	Nettoyage externe des fontaines à eau											
	Vidage et nettoyage des bacs de récupération d'eau des fontaines à eau											
	Nettoyage des appareils d'incendie (extincteurs)											
2	HALL D'ENTREE - RECEPTION - ATTENTE - ACCUEIL											
	Balayage et lavage manuel avec rinçage des sols en carrelage (avec les produits adaptés)											
	Balayage et lavage manuel avec rinçage des sols en thermoplastique (avec les produits adaptés)											
	Balayage humide des sols en parquet (avec les produits adaptés)											
	Aspiration des tapis											
	Dépoussiérage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,)											
3	BUREAUX											
	Balayage et lavage manuel avec rinçage des sols en thermoplastique (avec les produits adaptés)											
	Aspiration des sols en moquette											
	Lustrage des sols en thermoplastique											
	Essuyage humide des dessus de bureau non encombrés											
	Essuyage humide des dessus de bureau non encombrés (bureau co-working)											
	Dépoussiérage des cloisons acoustiques											
	Nettoyage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,) avec produits adaptés											
	Nettoyage complet des portes et boiseries (compris balais de portes), plinthes, tuyauterie, radiateur et rebords intérieur des fenêtres.....,											
4	SALLES DE REUNIONS											
	Aspiration des sols en moquette											
	Enlèvement des tasses - verres - couverts - bouteilles (si nécessaire)											
	Lavage et essuyage de la vaisselle (verres / tasses et couverts) (Espace entreprise du RdC - étage Direction - salle à manger) (si nécessaire)											
	Essuyage humide des tables et chaises											
	Nettoyage complet des portes et boiseries (compris balais de portes), plinthes, tuyauterie, radiateur et rebords intérieur des fenêtres.....,											
	Spécificités liées à la Salle des séances (3 ^{ème} niveau) et à l'espace réunion du 4 ^{ème} niveau (salle à manger – club et salle de réunion) :											
	- Dépoussiérage des bouches d'aération (avant utilisation),											
	- Dépoussiérage des pupitres (avant et/ou après utilisation)											
	- Aspiration des sols en moquette (avant et/ou après selon état)											
	- Balayage humide des sols en parquet											
	- Essuyage humide des tables											
	- Dépoussiérage des sièges et mobiliers											
5	ESCALIERS											
	Aspiration et balayage humide des escaliers en ciment											
	Aspiration du tapis de l'escalier d'honneur											
	Dépoussiérage des rampes et balustrades en fer forgé											
	Nettoyage complet des portes et boiseries (compris balais de portes), plinthes, tuyauterie, radiateur et rebords intérieur des fenêtres.....,											

	C.C.I.T. (services centraux) 10/12, avenue Foch Metz	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1X par an	à la demande
16	TRAVAUX en régie et autres (à préciser)											
	taux horaire en régie sur site											
	taux horaire en régie pour déplacement/manutention de matériels et mobiliers avec utilisation d'un véhicule fourni par le prestataire											
17	CONTROLES QUALITE											
	Visites inopinées contradictoires de contrôle qualité avec réunion de suivi (au minimum)											
18	TRAVAUX SPECIFIQUES											
	Aspiration et nettoyage de moquette par appareil injection-extraction											
	Spray Méthode des sols en thermoplastique											

Lot 1 : CCI Camoufle - 1 square Camoufle – METZ

	CCI 1, Square Camoufle Metz	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1X par an	à la demande
1	TOUS LOCAUX : HALLS, RECEPTION, BUREAUX, SALLES DE REUNIONS, CUISINE, CAFETERIAS etc. ...											
	Enlèvement des toiles d'araignées											
	Vidage et nettoyage des poubelles contenant déchets non recyclables											
	Vidage des corbeilles à papier dans le respect du tri sélectif											
	Remplacement des sacs si nécessaire (souillure - déchirement - absence)											
	Nettoyage intérieur et extérieur des corbeilles et poubelles											
	Mise en dépôt des papiers et détritux dans le local ou le container approprié											
	Nettoyage des traces de doigts sur portes - cloisons vitrées intérieures											
	Nettoyage poignées de portes, rampes, boutons d'ascenseurs, plaques signalétiques, téléphones et interrupteurs avec détergent désinfectant											
	Nettoyage externe des fontaines à eau											
	Vidage et nettoyage des bacs de récupération d'eau des fontaines à eau											
	Nettoyage des appareils d'incendie (extincteurs)											
2	HALL D'ENTREE - RECEPTION - ATTENTE - ACCUEIL (RDC)											
	Balayage et lavage manuel avec rinçage des sols en carrelage (avec les produits adaptés)											
	Balayage humide des sols en parquet (avec les produits adaptés)											
	Aspiration des tapis											
	Dépoussiérage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,)											
3	BUREAUX											
	Balayage et lavage manuel avec rinçage des sols en thermoplastique (avec les produits adaptés)											
	Balayage humide des sols en parquet (avec les produits adaptés)											
	Lustrage des sols en thermoplastique											
	Essuyage humide des dessus de bureau non encombrés											
	Nettoyage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,) avec produits adaptés											
	Nettoyage complet des portes et boiserie (compris balais de portes), plinthes, tuyauterie, radiateur et rebords intérieur des fenêtres.....,											
4	SALLES DE REUNIONS											
	Balayage et lavage manuel avec rinçage des sols en thermoplastique (avec les produits adaptés)											
	Essuyage humide des tables et chaises											
	Nettoyage complet des portes et boiserie (compris balais de portes), plinthes, tuyauterie, radiateur et rebords intérieur des fenêtres.....,											
5	ESCALIERS											
	Aspiration et balayage humide des escaliers en ciment et en bois (escalier principal)											
	Aspiration et balayage humide des escaliers en ciment et en bois (escalier de secours)											
	Dépoussiérage des rampes et balustrades en bois											
	Nettoyage complet des portes et boiserie (compris balais de portes), plinthes, tuyauterie, radiateur et rebords intérieur des fenêtres.....,											
6	COULOIRS DE CIRCULATION - DEGAGEMENT DEVANT ASCENSEUR											
	Balayage humide des sols en parquet (avec les produits adaptés)											
	Balayage et lavage manuel avec rinçage des sols carrelage et/ou en thermoplastique (avec les produits adaptés)											
	Lustrage des sols en thermoplastique											
7	ASCENSEUR											
	Aspiration des rails de portes d'ascenseurs et des tapis											
	Lavage, rinçage des sols avec les produits adaptés,											
	Essuyage des traces de doigt sur les parois intérieures y compris miroir, extérieures et portes des ascenseurs											

	CCI 1, Square Camoufle Metz	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1X par an	à la demande
8	CAFETERIAS (RdC)											
	Balayage et lavage manuel avec rinçage des sols carrelage et/ou en thermoplastique (avec les produits adaptés)											
	Essuyage humide des plans de travail, de l'évier et des sièges											
	Nettoyage des micro ondes (intérieur et extérieur)											
	Nettoyage et dégivrage des réfrigérateurs											
9	CAVES											
	Lavage des sols en carrelage											
	Ramassage et évacuation des cartons d'emballage dans le local approprié											
	Essuyage humide des poignées de portes, interrupteurs											
	Balayage manuel des sols en ciment											
10	SANITAIRES											
	Vérifier le niveau des distributeurs papier WC/essui main et savon et les recharger si nécessaire											
	Récurage et désodorisation des appareils sanitaires											
	Astiquage de la robinetterie, miroirs											
	Balayage et lavage des sols en carrelage avec détergent et désinfectant											
	Détartrage et désinfection des appareils sanitaires (cuvette – urinoir - lavabo – balayette – poubelle ...)											
	Nettoyage des carrelages muraux											
11	CONSOMMABLES HYGIENE											
	Fourniture et mise en œuvre de :											
	papier hygiénique											
	essuie mains papier											
	savon désinfectant											
	sachets pour hygiène féminine											
	désodorisant et recharges diffuseurs parfums											
	Fourniture et installations des appareils (éventuellement : si remplacement)											
	Reprise des appareillages existants (éventuellement)											
12	TAPIS ANTI-POUSSIÈRE											
	nettoyage (aspiration)											
13	PARKING											
	Ramassage des débris aux abords des entrées du bâtiment et sur le parking											
	Vider les cendriers extérieurs											
	Décapage, lavage, désinfection des bacs à poubelles											
14	NETTOYAGE des VITRES											
	Nettoyage des vitres du SAS d'entrée											
	Vitrerie intérieure (nettoyage des 2 faces des portes et cloisons vitrées)											
	Vitrerie faces intérieures et extérieures + châssis + appui de fenêtre (intérieur/extérieur)											
	verrière extérieure (entrée visiteurs et entrée du personnel)											
15	TRAVAUX en régie et autres (à préciser)											
	taux horaire en régie sur site											
	taux horaire en régie pour déplacement/manutention de matériels et mobiliers avec utilisation d'un véhicule fourni par le prestataire											
16	CONTROLES QUALITE											
	Visites inopinées contradictoires de contrôle qualité avec réunion de suivi (au minimum)											
17	TRAVAUX SPECIFIQUES											
	Spray Méthode des sols en thermoplastique											

Lot 1 : CCI CHAPTAL- 5 rue Jean-Antoine Chaptal - METZ

	Activités Formation 5, rue Jean Antoine Chaptal Metz	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1 X tous les 6 mois	1 X par an	à la demande
1	TOUS LOCAUX : HALLS, RECEPTION, BUREAUX, SALLES DE COURS/REUNIONS, PARKING EXTERIEUR ET SOUTERRAIN etc. ...												
	Aération des locaux												
	Enlèvement des toiles d'araignées												
	Vidage et nettoyage des poubelles contenant déchets non recyclables												
	Vidage des corbeilles à papier dans le respect du tri sélectif												
	Remplacement des sacs si nécessaire (souillure - déchirement - absence)												
	Nettoyage intérieur et extérieur des corbeilles et poubelles												
	Mise en dépôt des papiers et détritux dans le local ou le container approprié												
	Nettoyage des traces de doigts sur portes vitrées												
	Nettoyage poignées de portes, rampes, boutons d'ascenseurs, plaques signalétiques, téléphones et interrupteurs avec détergent désinfectant												
	Nettoyage externe des fontaines à eau												
	Vidage et nettoyage des bacs de récupération d'eau des fontaines à eau												
	Nettoyage des appareils d'incendie (extincteurs)												
2	HALL D'ENTREE - RECEPTION - ATTENTE - ACCUEIL - COULOIRS DE CIRCULATION												
	Balayage humide des sols en thermoplastique, carrelage, granito												
	Lavage des sols en thermoplastique, granito (entrée)												
	Lavage des sols en thermoplastique, granito												
	Spray Méthode des sols en thermoplastique												
	Aspiration des sols en moquette et des tapis												
	Essuyage humide des plans de travail, portes de placards et armoires, pieds de chaises												
	Dépoussiérage des dessus de bureau non encombrés												
	Dépoussiérage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,)												
	Nettoyage des vitres du SAS d'entrée												
	Nettoyage des vitres (faces intérieures et extérieures des grandes baies vitrées situées dans le hall d'entrée) + bureau vitré au RdC + SAS d'accès au parking du sous sol												
3	BUREAUX												
	Balayage humide des sols en thermoplastique												
	Lavage des sols en thermoplastique												
	Aspiration des sols en moquette et des tapis												
	Essuyage humide des dessus de bureau non encombrés												
	Essuyage humide des dessus de bureau non encombrés (bureau co-working)												
	Dépoussiérage des sièges de travail et sièges visiteurs, armoires hautes et basses, plans verticaux de bureaux												
	Nettoyage rebords de fenêtres, plinthes, radiateurs, allèges, huisseries												
4	SALLES DE COURS/REUNIONS / INFORMATIQUES												
	Balayage humide des sols en thermoplastique												
	Lavage des sols en thermoplastique												
	Lustrage des sols en thermoplastique												
	Aspiration des sols en moquette												
	Essuyage humide des tables et chaises avec détergent désinfectant												
	Dépoussiérage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,)												
	Nettoyage des rebords de fenêtres, plinthes et radiateurs, allèges, huisseries												
	Nettoyage tableaux muraux												
5	LABORATOIRE - INFIRMERIE												
	Aspiration et lavage des sols en carrelage												
	Astiquage des plans de travail												
	Essuyage humide des poignées de portes et plaques de propreté												
	Astiquage parties verticales des bureaux, portes placards												
	Dépoussiérage des sièges, armoires hautes, rebords fenêtres, cloisons, glissières baies vitrées, plinthes, radiateurs, tuyauterie basse												

Activités Formation 5, rue Jean Antoine Chaptal Metz		autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1 X tous les 6 mois	1 X par an	à la demande
6	ESCALIERS												
	Balayage humide de l'escalier principal en bois et thermoplastique												
	Lavage des escaliers en carrelage et en thermoplastique (coté salles de cours)												
	Lavage des escaliers en carrelage et en thermoplastique (coté bureaux)												
	Lavage de l'escalier en béton et carrelage (allant du sous sol au RdC)												
	Dépoussiérage des rampes et balustrades en métal												
	Nettoyage des traces de doigts sur la rambarde												
7	ASCENSEURS												
	Aspiration des rails de portes d'ascenseurs et des tapis												
	Lavage, rinçage des sols avec les produits adaptés,												
	Astiquage des miroirs, plaques de commandes internes et externes, portes et parois internes												
8	ATELIER - LOCAUX TECHNIQUES												
	Balayage humide des sols en carrelage												
	Lavage des sols en carrelage												
	Balayage humide des sols en ciment												
	Dépoussiérage des dessus de bureau non encombrés												
	Essuyage humide des plans de travail												
	Astiquage des téléphones, portes de placards et bureaux												
9	CUISINE - KITCHENETTE - MANGE DEBOUT - CAFETERIAS - TERRASSE EXTERIEURE - PREAU FUMEURS												
	Balayage et lavage manuel des sols intérieurs en carrelage												
	Balayage des sols de la terrasse extérieure du préau (et ramasser mégots)												
	Lessivage des tables /chaises et éviers - mange debout												
	Lessivage des murs carrelés												
	Nettoyage des micro ondes (intérieur et extérieur)												
	Vidage des poubelles et des cendriers												
10	SALLES ENTREPOTS – STOCKAGE - CAVES												
	Ramassage et évacuation des cartons d'emballage dans le local approprié												
	Essuyage humide des poignées de portes, interrupteurs												
	Balayage manuel des sols en ciment												
	Lessivage des portes pleines												
11	VESTIAIRES - SALLE POLYVALENTE (GYM) - DOUCHE												
	Récupération et désodorisation des appareils sanitaires												
	Astiquage de la robinetterie												
	Astiquage des miroirs												
	Balayage et lavage des sols en carrelage/thermoplastique												
	Détartrage et désinfection des appareils sanitaires												
	Nettoyage des carrelages muraux												
	Lessivage et brossage des murs												
	Dépoussiérage des dessus armoires, banquettes et bancs												
	Lessivage des armoires extérieures, banquettes et bancs												
12	SANITAIRES												
	Vérifier le niveau des distributeurs papier WC et savon et les recharger si nécessaire												
	Récupération et désodorisation des appareils sanitaires												
	Astiquage de la robinetterie, miroirs												
	Balayage et lavage des sols en carrelage avec détergent et désinfectant												
	Détartrage et désinfection des appareils sanitaires (cuvette – urinoir - lavabo – balayette – poubelle ...)												
	Nettoyage des carrelages muraux												
13	PARKING (intérieur et extérieur) et ABORDS EXTERIEURS dont LOCAL POUBELLES - LOCAL VELOS												
	Ramassage des débris jetés au sol et enlèvement des toiles d'araignées												
	Vider les cendriers extérieurs ET poubelles intérieures/extérieures ET portes sacs poubelles												
	Balayage des sols du local vélo et du local poubelles												
	Décapage, lavage, désinfection des containers à poubelles,												
	Balayage manuel du porche, de l'esplanade et du préau et du local poubelles												
	Balayage manuel du parking souterrain												
	Nettoyage des tâches d'huile												
	Balayage et lavage mécanique (autolaveuse)												

	Activités Formation 5, rue Jean Antoine Chaptal Metz	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1 X tous les 6 mois	1 X par an	à la demande
14	CONSOMMABLES HYGIENE												
	Fourniture et mise en œuvre de :												
	papier hygiénique												
	savon												
	désodorisant												
	Fourniture et installations des appareils (éventuellement : si remplacement)												
	Reprise des appareillages existants (éventuellement)												
15	NETTOYAGE des VITRES (à l'exception des grandes baies du RdC et des portes et cloisons intérieures dont le nettoyage est Inclu dans le forfait mensuel)												
	Vitrerie intérieure (nettoyage des 2 faces des portes et cloisons vitrées)												
	faces intérieures et extérieures + châssis												
	voir sur place les contraintes liées à l'accessibilité												
16	CONTROLES QUALITE												
	Visites inopinées contradictoires de contrôle qualité avec réunion de suivi (au minimum)												
17	TRAVAUX SPECIFIQUES												
	Décapage et mise en cire des sols en thermoplastique												
	Injection - extraction moquettes												
	taux horaire en régie sur site												
	taux horaire en régie pour déplacement/manutention de matériels et mobiliers avec utilisation d'un véhicule fourni par le prestataire												

	Activités Formation 5, rue Jean Antoine Chaptal Metz	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1 X tous les 6 mois	1 X par an	à la demande
18	CAFETERIA EXTERIEURE (PAVILLON)												
	Balayage et lavage manuel des sols en carrelage												
	Balayage des sols des terrasses extérieures (et ramasser mégots)												
	Lavage manuel des sols en carrelage des terrasses extérieures du Pavillon												
	Lessivage des tables /chaises - mange debout (mobilier intérieur et extérieur)												
	Lessivage des murs carrelés												
	Nettoyage des micro ondes (intérieur et extérieur)												
	Vidage des poubelles et évacuation des déchets vers le local poubelle												
	Vérifier le niveau des distributeurs papier WC et savon et les recharger si nécessaire												
	Récupération et désodorisation des appareils sanitaires												
	Astiquage de la robinetterie, miroirs												
	Balayage et lavage des sols intérieurs en carrelage avec détergent et désinfectant												
	Détartrage et désinfection des appareils sanitaires (cuvette – urinoir - lavabo – balayette – poubelle ...)												
	Nettoyage des carrelages muraux												
	Fourniture et mise en œuvre de :												
	papier hygiénique												
	savon												
	désodorisant												
	Fourniture et installations des appareils												

Activités Appui aux Entreprises 5, rue Jean Antoine Chaptal Metz		autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1 X tous les 6 mois	à la demande
1	TOUS LOCAUX : HALLS, RECEPTION, BUREAUX, SALLES DE /REUNIONS etc. ...											
	Aération des locaux											
	Vidage et nettoyage des poubelles et corbeilles à papier											
	Mise en place de sacs plastiques dans les corbeilles à papier											
	Mise en dépôt des déchets et détritres dans le local approprié											
	Enlèvement des toiles d'araignées											
	Nettoyage des traces de doigts sur les portes vitrées , téléphones et interrupteurs											
	Astiquage des téléphones (avec désinfectant), poignées de portes, plaques signalétiques											
	Dépoussiérage des huisseries, rebords de fenêtres, plinthes et radiateurs											
	Nettoyage externe des fontaines à eau											
	Vidage et nettoyage des bacs de récupération d'eau des fontaines à eau											
	Vitrerie intérieures (nettoyage des 2 faces des portes et cloisons vitrées)											
2	HALL D'ENTREE - RECEPTION - ATTENTE - ACCUEIL - COULOIRS DE CIRCULATION											
	Balayeage humide des sols en thermoplastique, carrelage, granito											
	Lavage des sols en thermoplastique, granito											
	Aspiration des sols en moquette et des tapis											
	Essuyage humide des plans de travail, portes de placards et armoires, pieds de chaises											
	Dépoussiérage des dessus de bureau non encombrés											
	Dépoussiérage sièges d'attente / travail et mobilier (plans verticaux banque d'accueil - présentoirs...) / huisseries											
	Nettoyage des vitres (faces intérieures et extérieures des grandes baies vitrées situées dans le hall d'entrée)											
3	BUREAUX											
	Balayeage humide des sols en thermoplastique											
	Lavage des sols en thermoplastique											
	Essuyage humide des dessus de bureau non encombrés											
	Essuyage humide des dessus de bureau non encombrés (bureau co-working)											
	Dépoussiérage des sièges de travail et sièges visiteurs, armoires hautes et basses, plans verticaux de bureaux											
	Nettoyage rebords de fenêtres, plinthes, radiateurs, allèges, huisseries											
4	SALLES DE REUNIONS											
	Aspiration des sols en moquette											
	Essuyage humide des tables et chaises											
	Dépoussiérage des sièges en tissus, armoires hautes, plans verticaux de bureaux											
	Nettoyage des rebords de fenêtres, plinthes et radiateurs, allèges, huisseries											
	Nettoyage tableaux muraux											
57	SANITAIRES											
	Vérifier le niveau des distributeurs papier WC et savon et les recharger si nécessaire											
	Récupération et désodorisation des appareils sanitaires											
	Astiquage de la robinetterie, miroirs											
	Balayeage et lavage des sols en carrelage avec détergent et désinfectant											
	Détartrage et désinfection des appareils sanitaires (cuvette – urinoir - lavabo – balayette – poubelle ...)											
	Nettoyage des carrelages muraux											
	Récupération et désodorisation des appareils sanitaires											
	Astiquage de la robinetterie, miroirs											
6	CONSOMMABLES HYGIENE											
	Fourniture et mise en œuvre de :											
	papier hygiénique											
	savon											
	désodorisant											
	Fourniture et installations des appareils (éventuellement : si remplacement)											
	Reprise des appareillages existants (éventuellement)											
7	NETTOYAGE des VITRES (à l'exception des portes et cloisons intérieures dont le nettoyage est inclus dans le forfait mensuel)											
	faces intérieures et extérieures + châssis											
	voir sur place les contraintes liées à l'accessibilité											
8	CONTROLES QUALITE											
	Visites inopinées contradictoires de contrôle qualité avec réunion de suivi (au minimum)											
9	TRAVAUX SPECIFIQUES											
	Aspiration et nettoyage de moquette par appareil injection-extraction											
	taux horaire en régie sur site											
	taux horaire en régie pour déplacement/manutention de matériels et mobiliers avec utilisation d'un véhicule fourni par le prestataire											

Lot 2 : CCI – S-HUB

	Activités Formation 18, rue des Myotis 57970 YUTZ	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1 X tous les 6 mois	1 X par an	à la demande
1	TOUS LOCAUX : HALLS, RECEPTION, BUREAUX, SALLES DE COURS/REUNIONS etc. ...												
	Aération des locaux												
	Enlèvement des toiles d'araignées												
	Vidage et nettoyage des poubelles contenant déchets non recyclables												
	Vidage des corbeilles à papier dans le respect du tri sélectif												
	Remplacement des sacs si nécessaire (souillure - déchirement - absence)												
	Nettoyage intérieur et extérieur des corbeilles et poubelles												
	Mise en dépôt des papiers et détritux dans le local ou le container approprié												
	Nettoyage des traces de doigts sur portes vitrées												
	Nettoyage poignées de portes, rampes, boutons d'ascenseurs, plaques signalétiques, téléphones et interrupteurs avec détergent désinfectant												
	Nettoyage externe des fontaines à eau												
	Vidage et nettoyage des bacs de récupération d'eau des fontaines à eau												
	Nettoyage des appareils d'incendie (extincteurs)												
2	HALL D'ENTREE - RECEPTION - ATTENTE - ACCUEIL - COULOIRS DE CIRCULATION												
	Aspiration des sols en moquette et des tapis												
	Essuyage humide des plans de travail, portes de placards et armoires, pieds de chaises												
	Dépoussiérage des dessus de bureau non encombrés												
	Dépoussiérage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,)												
3	BUREAUX												
	Aspiration des sols en moquette et des tapis												
	Essuyage humide des dessus de bureau non encombrés												
	Essuyage humide des plans de travail, portes de placards et armoires, pieds de chaises												
	Dépoussiérage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,)												
	Nettoyage rebords de fenêtres, plinthes, radiateurs, allèges, huisseries												
4	SALLES DE COURS/REUNIONS / INFORMATIQUES												
	Aspiration des sols en moquette												
	Essuyage humide des tables et chaises avec détergent désinfectant												
	Dépoussiérage des objets muraux et meublants (sièges / plan travail et mobilier - présentoirs - portes de placards, armoires hautes et basses, pieds de chaises ,,,)												
	Nettoyage des rebords de fenêtres, plinthes et radiateurs, allèges, huisseries												
	Nettoyage tableaux muraux												
5	CUISINE - KITCHENETTE - MANGE DEBOUT - CAFETERIAS												
	Balayage et lavage manuel des sols en lino												
	Lessivage des tables de travail et éviers												
	Lessivage des murs carrelés												
	Nettoyage des micro ondes												
	Nettoyage du frigo												
	Vidage des poubelles												
6	SANITAIRES												
	Vérifier le niveau des distributeurs papier WC/essui main et savon et les recharger si nécessaire												
	Récurage et désodorisation des appareils sanitaires												
	Astiquage de la robinetterie, miroirs												
	Balayage et lavage des sols en carrelage avec détergent et désinfectant												
	Détartrage et désinfection des appareils sanitaires (cuvette – urinoir - lavabo – balayette – poubelle ...)												
	Nettoyage des carrelages muraux												

	Activités Formation 18, rue des Myotis 57970 YUTZ	autant de fois que nécessaire	5 X par semaine	3 X par semaine	2 X par semaine	1 X par semaine	1 X tous les 15 jours	1 X tous les mois	1 X tous les 2 mois	1 X tous les 3 mois	1 X tous les 6 mois	1 X par an	à la demande
7	CONSOMMABLES HYGIENE												
	Fourniture et mise en œuvre de :												
	papier hygiénique												
	essuie mains papier												
	savon												
	désodorisant												
	Fourniture et installations des appareils (éventuellement : si remplacement)												
	Reprise des appareillages existants (éventuellement)												
8	NETTOYAGE des VITRES												
	Vitrierie faces intérieures + chassis + appui de fenêtre (intérieur)												
9	CONTROLES QUALITE												
	Visites inopinées contradictoires de contrôle qualité avec réunion de suivi (au minimum)												
10	TRAVAUX SPECIFIQUES												
	Aspiration et nettoyage de moquette par appareil injection-extraction												
	taux horaire en régie sur site												